



Comité Régional Olympique et Sportif
Centre-Val de Loire

**COMITE DIRECTEUR
du 12 décembre 2017
PROCES-VERBAL
N° 5 de 2017**

CROS

Présents : Mmes Niveau, Rollett, Tytgat, MM. Desnoues, Cuzon, Doctrinal, Gougeon, Monin Philippe, Ricour, Ros, Simon,

Absents excusés : MM. Butté, Cornu, Lazennec Lecuyer, Privat, Roger, Dr Martin (Voix consultative).

CDOS

Présents : MM. Guillemette (Eure-et-Loir), Laverat (Indre-et-Loire), Oury (Cher),

Absent excusé : M. Aguillon (Indre).MM. Boyer (Loiret), Debuigne (Loir-et-Cher),

Assistent : Mmes Mainferme, Parmentier, Tési, Violet, MM. Casamiquela, Korman.

Avant de commencer la réunion, le Président Desnoues présente M. Gildas Grenier, conseiller en animation sportive à la DRDJSCS. Il vient nous présenter le site internet mis en place dans sa structure afin de soutenir le développement du SPORT- SANTE.

Si l'outil est de qualité et peut s'avérer utile, le Président du CROS Centre-Val de Loire remarque qu'il a été réalisé sans tenir compte des projets menés au CROS Centre-Val de Loire et par les CDOS, notamment dans le Cher et en Eure-et-Loir.

Il regrette de ce fait un manque de coordination entre les partenaires.

M. Guillemette regrette qu'aucun financement ne soit prévu pour les structures qui développent le projet, forment des acteurs de terrain mettant en synergie les différentes structures.

P. Doctrinal y voit une preuve supplémentaire de l'obsolescence du modèle économique du sport.

Il est nécessaire de revoir les modalités de fonctionnement et l'articulation entre le MOS et ses partenaires institutionnels.

1. Adoption des procès-verbaux

- Le procès-verbal du Bureau exécutif du 26 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité après quelques rectifications de forme.
- Le procès-verbal du Bureau élargi du 3 octobre 2017 stipule en page 2 :

Il est proposé de remplacer :

« Le Mouvement sportif est reconnu et légitime pour porter un projet régional au niveau des Jeux Olympiques et Paralympiques et fédérer l'ensemble des parties prenantes.

Pour répondre aux interrogations, JL Desnoues précise que nous ne sommes peut-être pas en capacité de porter actuellement un projet régional mais que nous sommes en capacité et reconnu pour fédérer et porter les différentes initiatives. »

Par :

« Le Mouvement sportif est reconnu et légitime pour porter un projet régional au niveau des Jeux Olympiques et Paralympiques et fédérer l'ensemble des parties prenantes. »

Le deuxième paragraphe tel qu'il était formulé peut laisser à penser que le MOS régional ne se sent pas en capacité à piloter le projet territorial Paris 2024. Il est convenu que ce 2^{ème} paragraphe peut être supprimé, le paragraphe qui le précède étant suffisamment clair sur le sujet.

Le procès-verbal du Bureau élargi du 3 octobre 2017 est adopté à l'unanimité sous réserve de cette modification.

- Le procès-verbal du Comité Directeur du 17 octobre est approuvé à la suite des modifications demandées :

Il est proposé de remplacer :

5. Assemblée Générale Extraordinaire – Assemblée Générale Ordinaire, dernière phrase :
« JP Cuzon indique que le budget prévisionnel sera réévalué lors de l'AG de mars 2018 si nécessaire. Le budget prévisionnel 2018 est validé à l'unanimité. »

Par :

« JP Cuzon indique que le budget prévisionnel sera révisé lors de l'AG de mars 2018 si nécessaire. Le budget prévisionnel 2018 est validé à l'unanimité. »

- Le procès-verbal du Bureau exécutif du 20 novembre 2017 est adopté à la suite des modifications demandées :

Il est proposé de remplacer :

2. Conférence régionale du Sport, Point « CRS exceptionnelle Paris 2024 » :
*« Ce RDV a contribué à l'organisation d'une CRS exceptionnelle sur Paris 2024 le 19/12/2017 à 11h dans les locaux du Conseil régional afin de déterminer les priorités et de retenir la méthodologie de travail. L'objectif est d'inclure l'ensemble des acteurs pour travailler avec l'ensemble des acteurs sur un projet collectif à l'échelon du territoire qui associe le sport, la culture, le tourisme, l'économie, les transports, ...
Il conviendra de porter à l'ensemble des acteurs la réalité de ce qu'il faut mettre en place pour accueillir des délégations et de valoriser les manifestations qui pourraient se mettre en place dans les territoires (avec les scolaires, comités des fêtes, ...). »*

Par :

**« Ce RDV a contribué à l'organisation d'une CRS exceptionnelle sur Paris 2024 le 19/12/2017 à 11h dans les locaux du Conseil régional afin de déterminer les priorités et de retenir la méthodologie de travail. L'objectif est d'inclure tous les acteurs pour travailler ensemble sur un projet collectif à l'échelon du territoire qui associe le sport, la culture, le tourisme, l'économie, les transports, ...
Il conviendra de porter à la connaissance de l'ensemble des porteurs de projet la réalité de ce qu'il faut mettre en place pour accueillir des délégations et de valoriser les manifestations qui pourraient se mettre en place dans les territoires (avec les scolaires, comités des fêtes, ...). »**

2. Points d'actualité

- **Mission auprès du Comité du Centre-Val de Loire de Rugby.**

Le Président se félicite de la réussite de la mission confiée au nom du CROS Centre-Val de Loire à M. A. Casamiquela concernant la mise en place de la Ligue Régionale de Rugby (Adoption des

nouveaux statuts et élection des membres dirigeants). Grâce à lui, nous avons pu démontrer encore une fois notre capacité à soutenir et accompagner nos membres. A. Casamiquela souhaite, à son tour, remercier Mme L. Violet pour sa disponibilité et compétence tout au long du projet.

Cette mission de « Préfigurateur » voulue par la FFR était la conséquence de la mise en conformité des instances décentralisées de la fédération avec la loi NOTRe.

Il se félicite de la réussite du vote électronique pour l'élection du président de la Ligue réalisé par les présidents de clubs directement à partir du club. Ce bel exemple de démocratie directe devrait pouvoir s'étendre aux autres fédérations.

- **Partenariat avec EDF**

Une convention va être signée avec EDF (3000€ pour 2017) lors de la cérémonie des vœux. Elle devrait être reconduite lors des prochaines années.

- **Réunions avec le Président de la Région**

Au cours des dernières rencontres, plusieurs sujets ont été abordés : le maintien du dispositif Cap'Asso à la même hauteur financière malgré le retrait de l'Etat des emplois aidés, la nécessité d'une politique sportive mieux affirmée, la baisse de la subvention au CROS Centre-Val de Loire...

Mais surtout le Président de région a acté le principe d'une thématique de la CRS autour du projet régional « Paris 2024 » porté le MOS.

- **Rencontre avec le Préfet de Région**

Il s'agissait d'une première rencontre dite de « courtoisie » mais au-delà de la présentation de la réalité du sport en région, nous avons pu « sensibiliser » le Préfet à l'importance d'un projet régional « Paris 2024 » ainsi qu'à la reconduction de la convention quadriennale MOS/Etat/Région.

- **Rencontre avec le Président d'Orléans Métropole**

Nous avons rencontré le Président d'Orléans Métropole avec à l'appui un travail sur la réalité du sport sur ce territoire.

Ce dernier a confirmé l'importance qu'il accorde au développement du sport comme élément incontournable de l'attractivité du territoire.

Il a indiqué qu'il solliciterait le CROS Centre-Val de Loire pour un travail de diagnostic et proposition pour la construction d'une politique sportive pour l'ensemble de la Métropole.

Une réunion du même type est prévue avec Tours Métropole à l'initiative de PH. Laverat, avec l'appui méthodologique et technique du CROS Centre-Val de Loire.

- **CNDS – Campagne 2018**

Un bilan de la campagne 2017 est prévu à la DRDSJSC le 13 décembre 2017. Plusieurs groupes de travail sont prévus : priorités, aspects financiers, organisation et outils.

Concernant les orientations 2018, nous n'avons aujourd'hui aucune information.

- **Audition du CCR Centre-Val de Loire au CNOSF**

Nous avons présenté notre projet territorial et l'ensemble de la démarche qui a abouti à ce projet.

Nous avons pu aborder dans un climat constructif les différences de point de vue. D'une manière générale, ces différences semblent plutôt liées aux difficultés que rencontrent certaines régions à « fusionner » (passage obligé) qu'à des différences de fond (développement, gouvernance, modèle économique...). Nous avons rappelé les difficultés relationnelles et de fonctionnement avec deux CDOS en demandant l'intervention du CNOSF. Cette situation qui n'est pas exceptionnelle à la région Centre-Val de Loire oblige le CNOSF à se positionner.

- **Actualités CNOSF**

Il s'agit essentiellement de la mise en place du Comité d'Organisation des JO (COJO).

- **Journée de fin d'année avec les salariés du MOS**

La mise en place d'une CRS Spécifique Paris 2024 le 19 décembre (voir ci-dessous) nous a conduits à modifier la date initialement prévue.

Elle aura lieu comme prévu au Centre National de Tir de Chateauroux mais le 21 décembre. Ce contretemps risque de réduire la participation des salariés des CDOS.

- **Accompagnement par le DLA Régional**

Mme Mainferme fait état de l'avancement des travaux du DLA concernant le Groupement d'Employeurs et la mutualisation des moyens humains du MOS.

M. Casamiquela, responsable « Emploi » à la Ligue Centre-Val de Loire de Football, se déclare intéressé par la démarche.

- **ANDES**

Une rencontre avec les référents ANDES de la région Centre-Val de Loire est prévue le 19 décembre. Il sera notamment abordé la question des schémas directeurs des équipements, l'organisation territoriale du mouvement sportif et le trophée de la ville sportive.

3. Retours Assemblée Générale Extraordinaire – Assemblée Générale Ordinaire du 24 11 2017

Le Président Desnoux renouvelle ses remerciements à la Ligue Centre-Val de Loire de Football pour la qualité des installations et de l'accueil.

43 Ligues étaient présentes ou représentées (sur 68 adhérentes) lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le nouveau mode de scrutin (répartition des voix selon certains critères: olympique ou non, nombre de licenciés ...) a été contesté mais le vote a été favorable au projet présenté, qui reprenait les statuts types et les recommandations du CNOSF.

Pour l'Assemblée Générale Ordinaire, 40 Ligues étaient présentes, le vote sur le nouveau mode de calcul des cotisations a été favorable après décision de l'AG de tenir compte de la spécificité des fédérations scolaires et universitaires (USEP, UNSS, FFSU).

JL Desnoux regrette les atermoiements de la commission juridique tout au long de la soirée, et s'interroge sur la qualité de la préparation. Il n'est pas question que cela se reproduise lors de la prochaine AG qui sera électorale.

4. Conférence Régionale du Sport (CRS)

Pour faire suite à la CRS du 13 octobre, les pilotes des groupes de travail ont été réunis pour les mobiliser afin qu'ils puissent proposer un plan de travail. Les groupes de travail sur les thématiques seront pilotés par M. Pichard (DRDJSCS) pour le Haut niveau, M. Ravier (Andes- Adjoint aux sports à Amboise) pour l'aménagement et l'animation du territoire et M. Verzeaux (PSL 45) pour l'emploi et l'économie.

Le procès-verbal de la CRS devrait être envoyé aux participants avant Noël, et les groupes devraient se réunir début février 2018.

Suite à l'initiative du CROS Centre-Val de Loire, une CRS « Exceptionnelle » Paris 2024 sera organisée avec la validation et en présence du Préfet et du Président de Région. Elle se tiendra à l'Hôtel de région le 19 décembre à 11h00.

Elle vise à fédérer l'ensemble des acteurs du sport mais aussi de l'économie du tourisme, de la culture autour d'un projet territorial « Le Centre-Val de Loire territoire attractif pour Paris 2024 ». Il s'agira aussi de définir une méthodologie de travail, de mobiliser des moyens au travers d'une mission spécifique sur ce thème.

5. Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

Prévu par la loi NOTRe, il devra être élaboré d'ici l'été 2019 dans toutes les régions et aura une portée prescriptive pour les collectivités ou groupements infrarégionaux signataires.

Le forum de lancement a eu lieu le 27 novembre 2017 au Zénith d'Orléans.

Des forums « citoyens » sont prévus dans 19 bassins de vie où nous devons être présents et rappeler le rôle joué par la pratique sportive dans l'aménagement, l'attractivité et l'animation de nos territoires.

Comme en 2011, le mouvement olympique et sportif régional apportera sa contribution à l'élaboration de ce schéma.

6. Communication des commissions

Formation

B. Philippe informe du déroulement d'une nouvelle formation en direction des dirigeants « Diversifier les ressources de son association ».

2 formations seront proposées à distance en 2018 : « Comment organiser son AG » et « Comment présenter les comptes de son association ». Une expérimentation sera menée pour associer un temps de formation en présentiel sur la première thématique.

3 formations professionnelles à destination des salariés seront mises en place : argumenter pour convaincre, construire sa formation et animer une formation.

Concernant BasiCompta, sur proposition de la commission formation, les Présidents de CDOS présents valident une augmentation de 5€ du tarif d'utilisation, soit 60 euros à partir du 1^{er} janvier 2018.

Emploi

JL Desnoux revient sur la réunion sur l'emploi associatif organisée par le Conseil régional le 25 novembre dernier à laquelle toutes les associations ayant ou ayant eu un Cap'Asso ont été invitées.

D. Tesi indique qu'une réunion technique sur les dossiers Cap'Asso va se tenir le 18 Décembre prochain avec les conseillers associatifs.

Communication

B. Simon informe le Comité directeur d'une première réunion sur la communication interne au CROS Centre-Val de Loire ainsi que la mise en place sur le site d'une rubrique « Agenda » pour mieux faire connaître l'activité des élus du CROS Centre-Val de Loire.

P Doctrinal souhaite la mise en place d'une communication plus « offensive » en direction des Ligues et Comités régionaux qui ignorent souvent les actions mises en place au profit du mouvement sportif (Quel Président de Ligue est informé de nos actions telles que rapportées dans ce comité de direction : les points d'actualités par exemple).

Il demande que les procès-verbaux des Comités Directeurs soient envoyés aux présidents de Ligues/Comités et pas uniquement mis en ligne sur le site Internet. Personne n'allant les lire sur le site.

B Simon indique par ailleurs que le parrain de la soirée de Cérémonie des vœux du Président et des récompenses sera M. Karim Laghouag, Champion olympique d'équitation et citoyen de notre région.

7. Adhérents

JL Desnoues informe le Comité directeur de sa participation aux Assemblées générales des Ligues et Comités régionaux :

- 4 Novembre : Ligue Centre-Val de Loire de Football
- 18 Novembre : CAF
- 19 Novembre : Comité Régional Centre Val de Loire Cyclotourisme FFCT, Comité régional FSCF
- 9 décembre : Ligue Régionale centre Val de Loire de Rugby, Ligue Motocyclisme Centre Val de Loire
- 10 décembre : Comité Régional Pétanque et jeu provençal

Les invitations suivantes ont également été honorées :

- 19 octobre : 40 ans du CDOS 18
- 9 décembre : Ligue Centre Val de Loire FF Montagne Escalade – Signature convention avec la fédération

8. Questions diverses – Tour de table

R. Oury indique qu'il a été informé que la Ligue de l'enseignement de son département proposait des formations BasiCompta à des clubs sportifs contrairement aux engagements pris au niveau régional. Une intervention sera faite auprès de la Ligue de l'enseignement régionale pour un rappel de la convention.

Le président remercie les présents pour leur participation active et clôt la réunion à 21h45

Marie-Noëlle NIVEAU

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président